

CESER : 7 juin 2021
Intervention n° :
Document : L'alimentation en Bretagne à l'horizon 2050
Orateur : Séverine Dudot

Je m'exprime au nom des CCI de Bretagne.

La Bretagne est la première région alimentaire et agroalimentaire de France et l'une des principales en Europe. Elle brille par la capacité des chefs d'entreprise et des salariés de cette filière, à laquelle concourent des compétences logistiques et scientifiques, à nourrir 20 millions de personnes.

Pour autant, cette réussite collective est sujette à questionnement : nouvelles aspirations des consommateurs pour leur alimentation, évolution de la distribution, difficultés de recrutement, préoccupations environnementales conduisent à s'interroger sur les modes d'alimentation à l'avenir ainsi que, par voie de conséquence, sur les fondamentaux de la filière.

La prospective dressée par le CESER à l'horizon 2050 dans cette perspective est un exercice opportun et important. Il nous permet de tracer de possibles évolutions et les adaptations à envisager pour les stratégies des acteurs privés et les politiques publiques.

Les différents scénarios montrent, d'une façon ou d'une autre, que l'alimentation contribue à « faire société ». Il importe donc pour la Bretagne et les Bretons de réfléchir et d'anticiper autant que possible les mutations à venir, à la fois pour préserver leur sens collectif de destin et pour renouveler leur capacité à proposer une alimentation durable, saine et compétitive, s'inscrivant dans le programme du « Bien manger pour tous ».

Dans le sens du rapport du CESER, nous soutenons la tenue en Bretagne de ces débats dans un esprit ouvert et constructif, s'appuyant sur les diverses perspectives de changement, afin d'y puiser collectivement les solutions et les projets qui permettront de conserver cette place de région pionnière dans l'alimentation et de prospérité fondée sur les atouts naturels et humains de la région.

Je vous remercie de votre attention.